

Les professeur.e.s de secondes générales mobilisé.e.s soutenu.e.s par l'intersyndicale CGT, FO, SNEP, SNES, SUD du Lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine

Mesdames et Messieurs,

Après une mobilisation importante du lycée et une démarche auprès du rectorat restées sans effet, nous nous voyons contraint.e.s d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire entendre notre message. De ce fait, nous refusons de statuer sur les choix de spécialité des élèves de seconde engendrés par la mise en place de la réforme du bac.

En effet, une des premières conséquences de cette réforme est la constitution d'un certain nombre de groupes de spécialités préétabli dans chaque établissement, ce qui limite de fait le nombre de places dans chacune d'elles. La possibilité de choisir son orientation, vantée par la réforme, n'est donc qu'une illusion puisque seule une minorité d'élèves se verra accordé la combinaison des trois vœux souhaités.

Par ailleurs, les critères d'obtention des spécialités sont à ce jours très opaques : doit-on sélectionner un élève sur ses notes (tâche très bien exécutée par un tableur informatique), ou bien l'aider à s'orienter en fonction d'un projet ou d'un profil comme notre mission d'enseignant le prévoit ?

C'est pourquoi, lors de ce conseil de classe nous nous limiterons à prononcer un avis sur l'orientation des élèves en première générale ou en première technologique et non sur le choix des spécialités.

Les professeur.es du lycée Jean Macé